

SAISON MUSICALE 2023 - 2024

L'école de Musique sur 2 sites :

- Bâtiment des Carmélites situé Rue des Carmélites : Accès par le portail en métal gris sur le parking
- Bâtiment dans le Stade Pautex : Accès uniquement par la Rue du Stade

**LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES, HORAIRES, LES ENSEIGNANTS
et renseignements divers**

***Tous les cours** (Eveil, Formation Musicale, Chant, Formation Instrumentale, Chœurs -d'Enfants, Ado-Adultes) commenceront la semaine du lundi 18 septembre.

****Les Ateliers**, Musique Actu, Jazz, Percussions débuteront la semaine du lundi 25 septembre.

1. Les classes d'Eveil 4/5 ans (enfants nés en 2019/2018) **1 cours au choix**

Un cours collectif par semaine d'une durée de 45 minutes, limité à 10 enfants

Enseignante Véronique Rousseau

- Mercredi de 10H15 à 11H00
- Mercredi de 15H00 à 15H45

2. Les classes de Débutants 6 ans (*enfants nés en 2017*) **1 cours au choix**

Un cours collectif par semaine d'une durée d'1H, limité à 10 enfants par cours dont ½H de chant choral ou batucada.

- Lundi de 17H00 à 18H00 Enseignant : Véronique Rousseau
- Mercredi de 09H15 à 10H15 Enseignant : Amandine Perret

Parcours Instrumental : Tout au long de l'année, les élèves des cours de Débutants 6 ans sont invités à venir essayer les instruments auprès des 10 professeurs concernés :

Flûte Traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette – Cornet, Trombone à coulisse, Baryton Tuba, Percussions, Piano classique, Violon, Violoncelle.

3. Formation Musicale (FM) : Premier et Deuxième Cycle

Ce sont des cours collectifs d'1H ou 1H15 ou 1H30 par semaine selon le niveau dont ½H de chant choral ou percussions corporelles/batucada

Pour préparer notre éventuelle demande de labellisation comme « Conservatoire à rayonnement communal », la Formation Musicale est obligatoire pour Tous jusqu'au fin de 2^e cycle.

Les cours de FM : lorsqu'il y a deux horaires pour une même classe vous devez en choisir un seul.

FM 1C1 : 1 cours. Enseignante Véronique Rousseau

- Mercredi de 11H00 à 12H00

FM 1C1/1C2 : 1 cours réservé aux Ados-Adultes (élève dès 11 ans).

Enseignant : Olivia Maurin

- Mardi de 18H45 à 19H45

4. Les Cordes

Violon

Enseignante : En attente de confirmation A définir

Violoncelle

Enseignant : Jean-Luc Blaes Mercredi, Jeudi

5. Les Claviers

Piano Classique à Contemporain (cours réservé aux enfants, dès 7 ans)

Enseignante : France Placide Mercredi, Samedi

→ Cette classe est réservée aux enfants dès l'âge de 7 ans, elle n'est pas accessible aux adolescents débutants et n'accueille pas les adultes.

Un test d'indépendance des mains est effectué sur rendez-vous.

Piano Jazz

Enseignant : Alain Margnoux Jeudi

→ Cette classe est réservée aux élèves (ados et adultes) avec une bonne maîtrise de l'instrument (débutants non acceptés).

→ **Les disciplines instrumentales amplifiées sont ouvertes aux adolescents dès l'âge de 11/12 ans et aux Adultes**

6. Les Instruments Amplifiés

Guitare Acoustique et/ou Électrique

Enseignant : Jean-Pierre Laval Jeudi, Vendredi

Possible cours de Guitare Basse

Mercredi

→ **Les accompagnements sont programmés par les professeurs en fonction du travail fourni par les élèves**

7. Accompagnements des œuvres

a. Un travail sur l'accompagnement des œuvres du répertoire est pratiqué dès le 1er cycle
Tout au long de l'année 1 créneau fixe le mercredi et le samedi et sur rdv

Enseignante : France Placide Mercredi, Samedi

b. Accompagnement sur grille, atelier d'improvisation

Tout au long de l'année sur rdv, le jeudi

Enseignant : Alain Margnoux Jeudi

"Jouons ensemble", telle est l'idée directrice de l'enseignement dispensé à l'Ecole municipale de musique d'Uzès.

Les pratiques collectives au cœur de notre apprentissage

II. LES ENSEMBLES

Complément de la Formation musicale, FM ou instrumentale.

- Divers ensembles sont créés occasionnellement en fonction des projets pédagogiques
- Chœurs : des Eveils, des Débutants 6 ans, des Classes de FM
- Piano « 4 mains »
- Ensembles vocaux, de saxophones, de flûtes traversières, de cuivres...

III. LES ATELIERS

Production publique : auditions, concerts

Ouverts à tous - Même si vous ne suivez pas de cours à l'école de musique

Inscription 70 €/an pour les élèves qui ne suivent pas de cours à l'école de musique

Cours hebdomadaires ou par quinzaine

- Dix ateliers, ensembles instrumentaux ou vocaux accueillent les élèves, les musiciens, amateurs de pratiques collectives, mêlant épanouissement et plaisir musical.

1. Le Chœur d'Enfants

Le chœur est intégré au cours de FM

Contenu : Travail sur la voix, oreille, mémorisation. Chants à une ou plusieurs voix.

Projets : conte, chant et instruments en ensembles, programme varié

Motivation, bon esprit.

2. Le Chœur Ados-Adultes Direction : Valéria Florencio

Un cours hebdomadaire, collectif par semaine d'une durée d'1H30.

Le lundi de 19H30 à 21H00. Minimum 15 choristes.

Ouvert aux Adolescents et aux Adultes. Test d'admission avec le professeur.

Programme : Travail sur la voix, oreille, mémorisation. Chants à une ou plusieurs voix.

Répertoire : Classique, gospel, musiques du monde, jazz, musique actuelle

Les chants sont accompagnés au piano (classique ou jazz) ou/et par les ateliers de musique actuelle ou jazz en fonction du répertoire.

Seule contrainte pour intégrer ce chœur : chanter juste

Motivation, bon esprit.

3. Les Ateliers Cordes Direction : Jean-Luc Blaes

Deux cours collectifs :

- Un cours à géométrie variable
Le mercredi de 17H00 à 18H00
- Un ensemble à cordes, ouverts aux Ados-Adultes ayant une certaine maîtrise de l'instrument. (Instrument : violon, alto, violoncelle, contrebasse, piano)
Le jeudi de 19h00 à 20H15 (possibilité de modification des horaires en fonction des disponibilités des musiciens)

Recrutons Instrumentistes

4. Les Ateliers de Jazz Direction : Alain Margnoux

1h00 hebdo ou 2 heures tous les 15 jours en Semaine A ou B, le jeudi.

Création des groupes en fonction des niveaux, des attentes : travail sur grille, sur thème, sur l'improvisation...

2 ateliers Adultes le jeudi de 19H30 à 21H30 :

- 1 Atelier de Jazz en alternance avec 1 Atelier Musique Actuelle

Atelier d'improvisation : cours ponctuel en fonction des groupes et des attentes, le vendredi en Semaine A (paire)

5. Les Ateliers de Musiques Actuelles Direction : Jean-Pierre Laval

- 2 ateliers réservés aux Ados : (guitares électriques, basse, piano, batterie, auxquels pourront se rajouter tout instrument et chant).
Le vendredi, 1 atelier de 18H00 à 19H00 et 1 atelier de 19H00 à 20H00
- 1 atelier réservé aux Ados et Adultes, (en fonction de la demande)
Le vendredi de 20H00 à 21H00

Créés en fonction des affinités, des goûts et du niveau musical. Il s'agit de constituer des groupes d'une section rythmique, piano, batterie, basse électrique, guitare électrique, chanteur auxquels peuvent se joindre tous les autres instruments. Adaptation des œuvres par le professeur **Ou** Vous êtes un groupe déjà constitué et vous cherchez un coach ?

Production publique : scènes, tremplins...

6. L'Atelier de Percussions « Djembé » Direction : Vincent Declercq

Ouvert à tous (même si vous n'êtes pas inscrit à l'école de musique). Le mardi ou le mercredi.
Les horaires seront ajustés en fonction des demandes
Enseignant : Vincent Declercq

7. Orchestre Junior Direction : Olivia Maurin, Brigitte Lelandais

Ouvert à tous (même si vous n'êtes pas inscrits à l'école municipale de musique d'Uzès).
Le mercredi, de 17h00 à 18h15

IV. L'ORCHESTRE Direction Brigitte Lelandais et Ennio Lelandais

Répétitions :

Le Mercredi de 18H15 à 20H30 et le Vendredi en semaine B de 19H à 21H

Les répétitions débuteront dès le mercredi 6 septembre.

Ouvert à tous, même si vous n'êtes pas inscrits à l'école municipale de musique d'Uzès (niveau minimum milieu 2^{ème} cycle).

L'orchestre est composé d'instruments à vent, percussions, violoncelles, basse électrique.

Il réunit des élèves, des professeurs de l'école mais aussi des musiciens amateurs qui souhaitent jouer dans un orchestre. Son accès est gratuit. Entretien d'admission.

L'orchestre tient une place importante dans la **vie musicale d'Uzès**. Il anime les différentes cérémonies officielles et se produit de plus en plus souvent lors de concerts dans la ville, dans les communes de la CCPU Pays d'Uzès ou ailleurs.

Répertoire varié : œuvres classiques, du répertoire pour harmonie, musiques de films, de dessins animés, de jazz, de musiques actuelles...

Projets : Nombreux Concerts tout au long de l'année, ex. : Ste Cécile, Concert de Noël, Ciné-concert à l'Ombrière le 31 mai et 1er juin 2024...

Rejoignez-nous !

V. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Les Tarifs qui sont identiques depuis l'année 2016 (document *Tarifs 2023 2024*)

Le Tarif A est réservé à l'Éveil ou la Formation Musicale seule. Si vous apprenez un instrument vous êtes directement concerné par le Tarif B ou C, il ne faut pas le cumuler avec le Tarif A.

Dans le Tarif B ou C, la formation musicale est offerte ainsi que l'accès à un atelier.

Pièces à fournir, à nous envoyer par mail et/ou à télécharger sur l'extranet du logiciel I. Muse

- une photo d'identité (format jpg)
- une attestation d'assurance responsabilité civile étendue aux dommages corporels (format pdf.)
- un justificatif de domicile pour les personnes domiciliées à Uzès de moins de trois mois (Impôt locaux, quittance de loyer, Edf au nom du responsable légal ou de l'élève majeur) (format pdf.)
- Votre fiche d'inscription à remplir et à signer au secrétariat de l'école de musique
- Votre Autorisation du « droit à l'image » à remplir et à signer au secrétariat de l'école de musique
- Choix du règlement avec facturation par le Trésor public en 1 fois (octobre) en 3 fois (octobre, février, avril).

Toute année commencée est due.

Règlement à réception de votre facture établie par le Trésor Public.

- **Aucun règlement n'est accepté à l'école de musique.**

Après réception de votre facture par courrier. Vous pourrez régler votre facture directement par virement « Tipi » ou « virement bancaire » ou « par carte bancaire » ou éventuellement « par chèque directement au Trésor Public ».

Si vous ne disposez pas d'ordinateur, nous pourrions vous aider ou vous donner l'accès à un ordinateur et connexion internet pour le faire.

Possibilité de s'inscrire toute l'année en fonction des places disponibles

Secrétaire : Véronique Rousseau,

Permanences - Secrétariat pour la saison musicale 2023 - 2024

- Mardi – Jeudi - Vendredi de 16H30 à 18H30
- Mercredi de 9H30 à 10H00 et de 16H00 à 18H00

Responsable administrative et pédagogique :

Brigitte Lelandais, recevra sur rendez-vous

Elue déléguée Mairie :

Marie-Françoise Valmalle, adjointe au Maire

Pour nous contacter :

Téléphone (répondeur) 0466030403

Adresses Mail : emmuzes@gmail.com // ecoledemusique@uzes.fr

Adresse Postale : Ecole Municipale de Musique d'Uzès – Hôtel de Ville, BP 71103
30701 Uzès - cedex

Bureau administratif : Bâtiment des carmélites Salle C-M30

Association de l'Ecole de Musique :

C'est une Association de Concert. Elle est rattachée à l'école municipale de musique d'Uzès. Son rôle : soutenir et aider l'école municipale de musique d'Uzès pour l'organisation des manifestations.

Président : Alain Pradier

Conseil d'administration : 6 membres élus Mairie et 6 membres élus à l'assemblée générale auprès des élèves majeurs de l'école de musique ou de leur représentant légal.

Lien de la Page de l'Ecole Municipale de Musique d'Uzès sur le site de la Ville :

<https://www.uzes.fr/demarches/culture-sports-et-loisirs/culture/ecole-municipale-de-musique-duzes>

Lien du compte Facebook de l'Orchestre :

<https://www.facebook.com/orchestre.emmuzes.5>

Lien pour les pré-inscriptions :

<https://www.imuse-saiga03.fr/uzes/extranet>